



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 22 décembre 2020
à 18h30**

1. Ouverture de la séance

1.1 Tenue de la présente séance à huis clos

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Urbanisme

3.1 Avis en vertu de l'article 148 de la *Loi sur le patrimoine culturel*

3.2 Adoption du projet du règlement suivant :

3.2.1. Règlement n° 1955

« Règlement modifiant le règlement n° 0923 sur la citation de monuments historiques dans le but d'ajouter la propriété située au 223, rue Bella.

L'immeuble est situé sur la rue Bella, à l'intersection de la 16^e Avenue. »

4. Avis de motion

4.1 Règlement n° 1955

« Règlement modifiant le règlement n° 0923 sur la citation de monuments historiques dans le but d'ajouter la propriété située au 223, rue Bella.

L'immeuble est situé sur la rue Bella, à l'intersection de la 16^e Avenue. »

5. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

6. Levée de la séance